

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.4
 Une fois la semaine..... 0.0

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.5
 Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LASSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

Il y aura, ce soir, à 7.30, une assemblée des membres de l'Association Libérale Conservatrice d'Ottawa, à la salle ordinaire des séances, No. 38 rue Rideau. On procédera à l'élection des officiers pour 1886 et on transigera les affaires ordinaires de la société.

Tous les membres sont priés d'être présents.

D. O'CONNOR, Président.
 L. A. OLIVIER } Secrétaire
 G. H. TAYLOR }

LE CANADA

Ottawa et Hull, 8 Janvier 1886

HUITIÈME ANNÉE

Avec le présent numéro, *Le Canada* entre dans sa huitième année d'existence.

A cette occasion, nous sentons le besoin de remercier cordialement tous ceux qui nous ont accordé encouragement et support par le passé, d'exprimer l'espoir que leur bienveillance ne nous fera pas défaut dans l'avenir.

Fondé pour être l'organe de la population canadienne-française d'Ontario et plus particulièrement de celle d'Ottawa, *Le Canada* a toujours été fidèle à la mission qu'il s'était imposée de faire respecter et de veiller les droits religieux, civils et politiques de notre race. Aujourd'hui, il est encore sur la brèche, prêt à renouveler la bataille des sept dernières années, ne demandant en retour à ceux dont il veut continuer à servir la cause et sauvegarder les intérêts que l'encouragement qu'ils accordent bien souvent à des journaux qui leur sont parfaitement étrangers.

"Religion et Patrie" telle a été la devise de son passé; ces deux mots sublimes inspireront toute sa conduite dans l'avenir.

Nous les jetons donc, ici, comme signal de ralliement, à tous ceux qui croient que la race française est appelée à jouer un rôle dans l'Ontario, qui ont assez de générosité de cœur et d'amour national pour vouloir qu'elle possède un journal qui lui soit propre, qui sache la défendre et même la diriger, en temps et circonstances convenables.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous allons commencer demain la publication d'un nouveau feuilleton. C'est une œuvre toute palpitante d'intérêt qui ne saurait manquer de plaire vivement à nos lecteurs.

Qu'on se le dise.

POURQUOI ?

Pourquoi M. Robidoux ne tient-il pas un indignation meeting dans le comté de Chateaugay ?

Pourquoi M. Langeier ne tient-il pas un indignation meeting dans le comté de Mégantic ?

Pourquoi M. Saint-George ne tient-il pas un indignation meeting dans le comté de Portneuf ?

C'est que ces messieurs comptent parmi leurs électeurs des protestants qu'ils ne veulent pas froisser. Oh ! l'hypocrisie libérale, s'exclame à ce sujet *Le Nouvelliste* !

Ernest Panekonche, auteur français, vient de mourir à l'âge de 80 ans.

UNE NOUVELLE CONDAMNATION

A la suite de Nos Seigneurs Taschereau, Fabre, Taché, Moreau, Duhamel et Cameron, l'éminent évêque de Rimouski, Mgr Langevin vient de condamner les démonstrations démagogiques et révolutionnaires organisées par la coterie des rouges-castors dans la province de Québec.

Parlant de ces démonstrations, déjà qualifiées de *dévergondage révolutionnaire* par Mgr Fabre, Sa Grandeur dit :

"Depuis quelques semaines, une dangereuse excitation et un esprit démagogique se sont répandus dans une partie de notre population généralement si paisible et si religieuse. On a travaillé à soulever les masses, on a porté surtout la jeunesse, toujours plus impressionnable, à des démonstrations tumultueuses, à des voies de fait extrêmement regrettables, qui ne peuvent que rabaisser notre peuple dans l'estime publique, nous exposer à une guerre de race et de religion et arrêter pour longtemps la prospérité du pays.

Passant ensuite au rôle joué par certaine presse, le savant prélat continue :

"Des journalistes trop ardents et irréfléchis, parmi lesquels quelques uns se proclament cependant bien haut catholiques et soumis à l'Eglise, ont méconnu les graves enseignements de l'Encyclique *Immortale Dei*, ont osé glorifier ou au moins justifier des actes de violence, l'émeute et l'insurrection, ont contesté à la société le droit de se protéger en infligeant la peine de mort aux criminels et au séditionnaires, sans penser qu'il est bien plus facile d'exciter le désordre et le trouble que de les apaiser. Au lieu de se borner à user de leurs droits constitutionnels en temps et lieu convenables, avec la réflexion et le sang froid requis, ils ont préféré flatter les passions populaires et pousser à des manifestations où une effervescence aveugle a causé de déplorables écarts.

Enfin, il trace plus loin, dans les termes suivants, la ligne de conduite que doivent suivre les catholiques dans les circonstances actuelles :

"Si nous croyons devoir vous parler ainsi, N. T. C. F., c'est pour remplir un devoir de notre charge, et dans votre intérêt bien entendu que nous le faisons. Oh ! écoutez donc les recommandations du Pape et de vos évêques; maintenez-vous dans l'ordre, dans le respect des autorités, dans la charité et la justice envers tous; restez dans les bornes de la modération chrétienne; évitez soigneusement les injures et les invectives à l'égard de ceux qui ont une opinion différente de la vôtre. De cette sorte vous rencontrerez les vus et les intentions du St Père dans son admirable Lettre Encyclique."

Voici l'enseignement de l'Eglise, et tous les véritables catholiques se feront un religieux devoir de s'y soumettre.

LES FAITS DU JOUR

Le comte Alfred-Frédéric-Pierre de Falloux, politique et auteur français, est mort.

Les électeurs de Terrebonne doivent offrir prochainement un banquet à leur député l'honorable J. A. Chapleau.

La manufacture de papier Roland a obtenu une médaille d'argent et un diplôme à l'exposition d'Anvers, Belgique.

Cent onze membres de la Chambre des communes d'Angleterre ont reçu leur instruction à l'Université d'Oxford et quatre-vingt deux à l'Université de Cambridge.

On a pris des procédures pour faire interdire M. A. Béique, entrepreneur de Montréal. La requête en interdiction allégué qu'il est irresponsable de ses actes et dépense son argent avec prodigalité.

Le Révérend Père Fourmond, de St Laurent de Grandin, Nord-Ouest, vient d'organiser parmi les Métis de cette paroisse une société d'agriculture; c'est la première en existence dans le Nord-Ouest.

M. D. McMaster, C. R. et M. P. pour Gengarry, est arrivé d'Angleterre hier, en compagnie de l'honorable M. Church, C. R. Tous deux se déclarent enchantés de leur voyage et de la cordiale et généreuse réception qui leur a été faite.

On dit que M. F. Préfontaine, marchand de South Durham, sera le candidat conservateur à Drummond et Arthabaska.

L'opposition amènerait contre lui M. Girouard, N. P., de Drummondville.

Dennis McGown, restaurateur de Philadelphie, et ses trois frères George, John et Charles, viennent de recevoir la nouvelle que leur frère Patrick est oécédé dans les Nouvelles Galles du Sud, leur laissant une fortune de quelques millions de piastres.

On annonce de Québec que M. Deschênes, député provincial de Kamouraska, a donné sa démission comme tel, parce qu'il est favorable à l'agitation rielliste, et diffère conséquemment d'opinion avec son collègue le Dr Grandbois, qui s'est carrément prononcé contre le parti national.

M. Wood, rédacteur de la *Mac-Leod Gazette*, télégraphie qu'il n'y a absolument rien de vrai dans la nouvelle que les sauvages du Nord-Ouest seraient à la veille de se révolter.

A venir jusqu'à il y a quelques semaines, les Sauvages étaient encore très-agités comme conséquence de la dernière insurrection. Ils étaient sous l'impression que les troupes du Canada avaient été défaites, mais ils sont maintenant revenus de cette idée.

Le général de Courcy, qui commande les troupes françaises au Tonquin, a envoyé la dépêche suivante : "Durant la dernière partie de décembre, les rebelles ont complètement détruit les missions catholiques de Aghean et Annam, massacré les missionnaires français et 500 naturels chrétiens. Une colonne de nos soldats a été envoyée à la poursuite des auteurs de ces barbares attentats et a réussi à les capturer avec leurs armes et leurs munitions."

La mort du fils aîné du général de Charette a causé beaucoup de regrets parmi les Royalistes et les Catholiques de France. Ce sentiment douloureux a même eu de l'écho au Vatican, et le général a reçu du Pape le télégramme de

condolérance suivant : "Le Saint Père a appris avec un profond chagrin la triste nouvelle du décès de votre fils. Il sympathise sincèrement à votre douleur, et prie Dieu pour le repos éternel de celui que vous pleurez. Que le Ciel vous vienne en aide dans cette rude épreuve. De tout mon cœur je vous bénis ainsi que votre famille."

De l'Electeur : "De l'aveu de tous, c'est M. Blake qui est aujourd'hui maître de la situation."

Voilà un *tous grand* comme le monde et une *situation* qui va donner des cauchemars à bien des gens. Où trouver l'une et l'autre, en effet, au lendemain des élections de Rings, St Jean, Cardwell, Durham Est, etc., etc., dans lesquelles le parti gris a été battu à plate couture.

Il n'y a décidément que les écrivains de *L'Electeur* et de *La Patrie* qui soient capables de naïvetés de ce calibre.

HUITRES !

Je désire attirer l'attention du public sur la

Qualité Supérieure

DE MES

HUITRES ! !

ELLES SONT

D'UNE BONNE GROSSEUR

ET TOUJOURS

Parfaitement fraîches,

Attendu que je les reçois tous les jours.

Cidre de pommes de choix.

W. BORTHWICK,

120 RUE RIDEAU.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR

Gérant, L. HOWARD

UNE AUTRE GRANDE PRODUCTION.

Semaine commençant le 4 janvier 1886.

Scènes appropriées. Beaux costumes.

C'est l'un de nos plus forts drames de nos jours.

Nouveaux décors par R. J. Gerard.

Prix populaires, Matinées: JEUDI et SAMEDI.

Portes ouvertes à 1.30 p. n.

Levee du rideau à 2.30

Prix ordinaires - - 20 et 15c

Steges reserves - - 50 et 30c

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C.

RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 JANVIER 1886.

AVIS

QUOIQUES APPLICATIONS relatives au

louage des états des marchés seront

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE

DANS NOS DEPARTEMENTS DE

MARCHANDISES DE MODE

ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente

complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHAN-

DISSES DE MODE ET DE MANTEAUX.

TOUT DOIT ETRE VENDU

Avant l'inventaire, et Von ne regard pas aux prix.

300 Chapeaux de Feutre, nouvelles formes, valant de \$1 à \$1.50, seront

vendus 50 cents pièce.

Des Chapeaux garnis, valant de \$1.50 à \$3.00, seront vendus de 75 cents

à \$1.50 pièce.

Des toques garnies, valant de \$3.00 à \$15.00, seront vendues de \$2.00

à \$9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées

au-dessous du prix auquel elles sont évaluées.

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS,

VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS

EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN,

PELUCHES, Etc.,

Seront sacrifiées à vil Prix.

La Vente va commencer le 26 courant.

CONDITIONS: Argent comptant; aucune marchandise n'est

délivrée à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE.,

66 et 68 Rue Sparks.

AFFAIRES

DE

DECEMBRE

CHEZ

WOODCOCK.

Ma vente complète semi-annuelle, le commence

aujourd'hui, et les articles dont

sont l'énumération, pourront être achetés

à un énorme rabais, variant de "VINGT"

à "CINQUANTE" par cent au-dessous

des prix réguliers.

Marchandises de mode garnies, chapeaux

non-garnis, plumes et fleurs, ve-

lours, satins, et rubans, carrés de soie et

de dentelles, articles de fantaisie tout

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au

No 113, RUE RIDEAU,

Porte voisine du magasin de quincaillerie

de M. BIRKETT, le Fonds de Banque

de L. L. A. GRISON, acheté à

47 1/2 dans la \$

QU'IL VENDRA A

D'IMMENSES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE

seront sacrifiées au prix coûtant.

Etouffes à Robes, à moitié prix,

Tweed, à moitié prix,

Cotons, à moitié prix,

Toiles, à moitié prix.

Mantraux vendus pour 1/10 de la valeur

Un département de première classe, pour

la confection des Robes, sous la surveillance

de Mlle. Breen, la couturière par excellence

d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS,

NO. 113 RUE RIDEAU,

(2ème porte du coin de la Rue William.)

Dlle A. McDonald.

LES ARTICLES DES

MODES NOUVELLES

POUR

NOEL

SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des

bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

2 octobre 1885

James R. Bowes

ARCHITECTE

Chambre 25,

SCOTCH ONTARIO CHAMBERS

RUE SPARKS.

Ottawa, 18 avril 1885

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA

LE BEPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, insouciant, sans espérances qui souffrez de douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue des États-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies des reins et de toutes les affections de foie. Essayez la sans délai.

PETITE GAZETTE

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreux praticiens et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pilules de Noix Longues de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier, et H. MacCarty, Ottawa.

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: 'The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co. 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.' 9 oct 1884

Chemin de Fer Canadien du Pacifique LIGNE COURTE ENTRE Ottawa, Quebec ET MONTREAL.

Tableau des heures de départ et d'arrivée pour la ligne courte entre Ottawa, Québec et Montréal.

O'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal. Connections à Québec pour Halifax, St. Jean et tous les points sur le chemin de l'Intercolonial.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA Laisse Ottawa (Gare Union) 7 00 a.m. 2 00 p.m. Arr. à Prescott 9 30 a.m. 4 05 p.m. Laisse Prescott 7 00 a.m. 2 05 p.m. Arr. à Ottawa 10 05 a.m. 4 10 p.m.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884. L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm " Arr. à Toronto à 9.45 pm " du soir quitte Ottawa à 11.40 pm " Arr. à Toronto à 8.30 am " du jour quitte Toronto à 8.25 am " Arr. à Ottawa à 5.25 pm " du soir quitte Toronto à 8.00 pm " Arr. à Ottawa à 4.38 am Chars palis élégants sur les trains du jour. Chars d'ortoirs somptueux sur les trains du soir.

Connections à Smith's Falls pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc; aussi pour le chemin de fer Utica au Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est. Ligne directe pour Chicago et tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest. Pour les billets, le prix du passage, les égarés dans le charsalon, la table d'égarés des trains pour le haut de l'Ottawa et toutes les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

12 RUE SPARKS D. McNICOLL Agent général des passagers. E. PARKER, Ager t de Billet. W. WHYTE Surintendant-général VANHORN, Vice-Président.

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Patirages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉLANGÉS DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débitures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur plein valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sousigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., doivent être adressées. Par ordre du bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire, 13 mars 1885—la

Pistols de Noix Longues Composées De McGALE Recouvertes d'ivoire. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses torpides de foie, maux de tête, indigestion, gonflement, et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont hautement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif pour être administré dans l'impasse, elles ne contiennent aucune substance délétère qui pourrait rendre préjudiciable à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PISTOLS DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE McGALE, sont préparés avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang par toutes les pilules stomacales jusqu'à ce qu'elles soient offertes au public. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

Hotel du Canada Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lantou, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé. A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray, 16déc

J. L. N. GUNDON, L. L. B. AVOCAT 124 RUE PRINCIPALE, Hull et 45 Rue MURRAY, Ottawa, 20 nov. 1884

JOS. SENECALE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES York et Dalhousie, OTTAWA. Crêpes, gants, écharpes de deuil, etc., tous sur avis.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY Do you want a splendid, handsome bound story book? You can have your choice out of the best that are published. If you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL, a catalogue of standard and miscellaneous publications, given as prizes for getting up clubs for THE MAIL, will be sent to any address upon application. There is no boy or girl, young man or young woman, among you who cannot secure a handsome lot of books this winter with very little effort, if you will only make up your minds to it. The books are splendidly bound and are the productions of the best known authors, which is a sufficient guarantee that they will not only afford amusement but be a source of profit. THE WEEKLY MAIL is the most popular weekly published, and is only one dollar a year. It has now over 100,000 subscribers. Specimen copy and price list sent free. Address THE MAIL, Toronto, Canada.

Hotel du Castor 451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à tout. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement. E. CHEVRIER, propriétaire, Ottawa, 18 déc. 1884.

PETITE VEROLE! Nouvelle Annonce

Ses marques peuvent être effacées. Maison LEON & Cie., 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine.

Ont inventé et patentié cette préparation L'OBLITERATEUR! qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne causant aucune douleur et inconfort, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus. Le remède épilatoire de LEON & Cie. enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par mail. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général 210, rue Tremont, Boston, Mass., 21 sept. 1885—la.

Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie. Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 65, 74 Fév. 1885

SPRUCINE Une des meilleures préparations offertes jusqu'à présent au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toxé, du Rhume, de la Bronchite, de l'Étourdissement, de toutes les maladies de la Gorge et des Pommus. À vendre par boîte de 25c. à 50c. la bouteille. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

Hotel du Canada Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lantou, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé. A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray, 16déc

L. A. Oliver AVOCAT. Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1885.

J. L. N. GUNDON, L. L. B. AVOCAT 124 RUE PRINCIPALE, Hull et 45 Rue MURRAY, Ottawa, 20 nov. 1884

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande Bretagne, et Route directe entre l'Ouest et tous les points du Sud de St-Laurent et de la Baie de Chaleur, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince Édouard, le Cap-Breton, Terre-Neuve, les Bermudes et la Jamaïque. Des nouveaux et élégants chars-palais grésés de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-Express. Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le Continent européen peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax, en partant de Toronto Mercredi après-midi. Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets. Depuis des années, l'expérience a démontré que l'intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret. Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à E. KING, Agent de billets, 115, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, Agent pour les passagers et le fret de l'ouest, 93 bis HORSIN, rue York, Toronto. D. POTTINGER, Surintendant général, 115 et 117, rue N. E., 13 Nov.

Hotel du Castor 451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à tout. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement. E. CHEVRIER, propriétaire, Ottawa, 18 déc. 1884.

Aux Contracteurs et Autres. A l'établissement du sousigné, vous trouverez des charnis, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huiles, vitres, mastics, etc., à des prix très modérés. WOODLAND No. 38, RUE BESSIERE (Près du bassin du Canal.)

Maccougl, Maccougl & Belcourt AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. MACCOUNGALL, C. R. FRANK M. MACCOUNGALL, N. A. BELCOURT, L.L. M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de ce de Québec, s'occupe aussi des affaires relevant son attention

CHARBON Cures Étonnantes

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement Bas prix. Qualité garantie. J. G. BUTTERWORTH & Cie 86 RUE SPARKS.

Voitures! Voitures! Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini. Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa 24 juillet 1885.

Sirop des enfants du Dr Goderre Ce sirop est préparé avec l'approbation de tous les professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est recommandé à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop de Dr Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les États Unis. Prix, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. McGALE, Montréal.

Je certifie que depuis deux ans mes chevaux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes chevaux ont cessé de tomber. L. BÉLANGER, Photographe, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, sousigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valéria dans la Minerne, j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Ne son, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que je suis alors—il a environ six mois—completely chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus clair cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'aide sur de cette merveilleuse découverte. PIERRE DOMÉ, Montréal.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que j'ai employé qu'une seule boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans. F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, sousigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valéria. En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valéria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'y voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois. C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valéria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Details

LETTRE D

J'offris des dats pour ils ne vou tre, dans prit fautu retenir pè prêtre. J ces, ils se sur le bor à y mo plutôt qu dats de t sure que décide, a avaient tenter le là, il y au

Le mar leur fair position qu'il fall et qu'il séquent, leur caus commandé pées auto néral Stra maison s ses officie peut plus d'y recon

Le généra quand j' mes gens près la bé d'aller se il ne poi que d'exi sent lui l rendre à " Durus qui ne l' ce que si m cecte som diatement leurs trou il me cha avaler che la ren ire amère, il qu'il ne durement donc le le gens, acco vost qui plaisir.

Nous m grands ces brave parti de l raisonnab étaient d'était ven venu pou moi-mém donner q travailler grand bi leur-leu eux-mém général. Je dire q pas trop besoin d' la leur d et les me galette quelques prisonni leçon par n'être p aussi de voutait bi leur perni poisson, Pour s mis, je v avaient e dans le c je ne voi leur repr seilla au comme messager ne pourr plus fia demé et grâce à découvrir bois au nouvelle sa bande s'acquitt missions eux-mém ter leur Vingt rent aus employé et je pen pas eu leur ro Une tren

LE PAPE ET L'EDUCATION

Nous annonçons, il y a quelques jours, que S. S. Léon XIII venait d'adresser une lettre spéciale à l'Épiscopat d'Angleterre, sur la question si importante de l'éducation. Voici le texte de ce document, que nous sommes heureux de communiquer aujourd'hui à nos lecteurs.

Il s'y rencontre, croyons nous, des conseils et des enseignements qui s'appliquent tout aussi bien aux besoins et aux devoirs de la minorité catholique de l'Ontario qu'à ceux de nos coreligionnaires de la Grande-Bretagne.

Qu'on lise donc et médite attentivement les paroles de l'illustre successeur de Pie IX :

ROME

Nos Vénérables Frères, Henri-Edouard Manning, cardinal prêtre, du titre des saints André et Grégoire in Monte Caelii, archevêque de Westminster, et aux autres évêques d'Angleterre.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Notre fidélité éprouvée et votre rare dévouement au Saint-Siège brillent d'un admirable éclat dans la lettre collective que nous avons dernièrement reçue de vous. Mais Notre plaisir en la recevant s'est encore accru parce qu'elle confirme ce que nous savions déjà, à savoir avec quelle grande vigilance vous appliquez vos pensées à une question qui ne saurait exciter trop de sollicitudes. Nous voulons parler de cette question de l'éducation de vos enfants d'Angleterre, sur laquelle vous avez récemment pris en commun des résolutions au sujet desquelles vous avez décidé de nous en référer.

Pour une œuvre de pareille importance, nous nous réjouissons de voir que vous ne travaillez pas seuls, car nous n'ignorons pas combien cette œuvre doit au zèle de tout votre clergé, qui, en même temps qu'avec la plus grande charité et les plus indomptables efforts a pourvu d'écoles les enfants, travaille avec une diligence, une assiduité admirables, par son enseignement, à leur former à la vie chrétienne et à leur inculquer tous les éléments du savoir. C'est pourquoi, avec tous les encouragements que Notre voix peut ajouter et les éloges mérités qu'elle peut accorder, et que vous prêtres continuent à bien mériter de l'enfance et qu'ils jouissent de Notre louange et de Notre bienveillance particulière, en attendant une plus haute récompense de la part de Notre Seigneur Dieu, pour la cause duquel ils travaillent avec tant de peine.

La générosité que les catholiques montrent en cette question des écoles n'est pas moins digne d'éloges. Car nous savons avec quel empressement ils ont coutume de donner le nécessaire pour le maintien des écoles, ce que font non seulement les riches, mais aussi ceux qui ont des moyens modiques et les pauvres eux-mêmes. Oui, il est beau, il est certainement grand de voir que ceux-ci prélèvent souvent sur les gains de leur pauvreté, pour contribuer volontairement aux frais de l'éducation de l'enfance!

En nos jours et dans la condition actuelle du monde, où l'âge tendre de l'enfance est menacé de tous côtés par de si nombreux et de si graves périls, on ne peut rien imaginer de plus opportun que de joindre l'éducation littéraire aux vrais enseignements de la foi et de la morale. C'est pourquoi nous avons plus d'une fois déclaré que nous approuvions chaleureusement les écoles appelées libres, qui, grâce aux efforts et à la générosité des particuliers, ont été établies en France, en Belgique, en Amérique et dans les colonies de l'empire britannique. Nous souhaitons qu'elles s'accroissent autant que possible et qu'elles prospèrent par le chiffre de leurs écoliers. Nous sommes, voyant la condition des choses dans cette ville de Rome,

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modès Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

En fait d'insanités, ceci dépasse toutes les bornes et porterait à croire que le Courrier est de force à

Nous ne cessons, avec les plus grands efforts et à grands frais, de pourvoir les enfants de Rome d'abondantes écoles de ce genre. Car c'est dans ces écoles et par ces écoles que la foi catholique, notre plus grand et notre meilleur héritage, se conservera intégralement.

En outre, dans ces écoles-là, la liberté des parents est respectée, et—chose des plus nécessaires, surtout au milieu de la licence actuelle des opinions et des actes—c'est par ces écoles que les bons citoyens sont formés pour l'Etat, car il n'y a pas de meilleur citoyen que l'homme qui a cru et pratiqué la foi chrétienne depuis son enfance. Le commencement et la semence, pour ainsi dire, de cette perfection humaine que Jésus Christ a divinement enfantée pour le genre humain, se trouvent dans l'éducation chrétienne de l'enfance, la condition future de l'Etat dépendant de la première éducation de ses enfants! Or, la sagesse de nos pères et les fondements mêmes de l'Etat sont ruinés par l'erreur destructrice de ceux qui voudraient que les enfants fussent élevés sans éducation religieuse. Vous voyez donc, Vénérables Frères, avec quelle active prévoyance les parents doivent préserver les enfants des écoles où ils ne pourraient pas recevoir d'enseignement religieux.

Pour ce qui concerne votre patrie de la Grande Bretagne, nous savons qu'à votre exemple, beaucoup de vos compatriotes ne sont pas peu anxieux au sujet de cette question de l'éducation religieuse. Bien qu'ils ne soient pas d'accord avec nous sur toute chose, néanmoins ils voient combien est importante, à la fois pour le bien de la société et de l'homme individuellement, la préservation de cette sagesse chrétienne que vos ancêtres avaient reçue par l'intermédiaire de Notre prédécesseur Grégoire le Grand et saint Augustin, sagesse que les violentes tempêtes qui ont suivi n'ont pas entièrement détruite. Nous savons qu'il y en a beaucoup, aujourd'hui, de ceux-là qui, avec d'excellentes dispositions d'esprit, travaillent diligemment à préserver ce qu'ils peuvent de l'ancienne foi et qui produisent en abondance de grands fruits de charité. Chaque fois que nous pensons à ces choses, nous sommes profondément ému, car nous aimons d'une charité paternelle cette île qui n'avait pas été appelée sans raison l'île des Saints; et il nous voyons dans les dispositions dont nous parlions tout à l'heure les plus grandes espérances et, pour ainsi dire, un gage de bien-être et de prospérité pour la nation britannique.

Continuez donc, Vénérables Frères, à faire de l'enfance le premier de vos soucis; pressez de tous côtés votre labeur épiscopal, cultivez avec allégresse et espérance toutes les bonnes semences que vous rencontrez, et le Dieu riche en miséricorde donnera l'accroissement.

Comme gage des dons d'en haut et en témoignage de notre bienveillance, nous vous accordons avec affection dans le Seigneur, à vous, au clergé et au peuple confié aux soins de chacun d'entre vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à St Pierre, le vingt-septième jour de novembre, en l'année MDCCCLXXXV, la huitième de Notre pontificat.

Léon XIII, Pape.

VILES CALOMNIES

Sous ce titre, La Minerve a publié l'article suivant, que nous approuvons en tous points et que les citoyens d'Ottawa seront heureux de proclamer le juste châtement d'une odieuse et lâche calomnie :

Un correspondant montréalais du Courrier des Etats Unis, ayant à peu près cessé de broder des choses abracadabrantes sur la question Riel, essaie de se rattraper du mieux possible, sur d'autres sujets. Sa dernière invention a trait à la princesse Louise, et se lit comme suit :

"On assure que la marquise de Lorne vient d'écrire à la reine pour la supplier d'envoyer son mari en mission au Canada, afin qu'il se partage paraitrait immédiatement avec lui. La chose s'explique comme suit : le marquis de Lorne était au Canada; il y fit la connaissance d'une Anglaise, miss Palmer, et l'épouse en fut jalouse au point de faire des démarches pour faire revenir le noble marquis son mari en Angleterre. Malheureusement la rivale redoutée vient elle-même de débarquer en Angleterre, et la marquise prend ses mesures. C'est une véritable chasse à courre."

En fait d'insanités, ceci dépasse toutes les bornes et porterait à croire que le Courrier est de force à

gobert les canards les plus énormes. Qui a jamais entendu parler de miss Palmer? Qui a jamais entendu parler des amours du marquis de Lorne? Qui a jamais entendu parler de la jalousie de la princesse Louise?

La vérité est que cette pauvre princesse a bien été assez calomniée, insultée, en Europe, sans qu'on s'en mêle ici, où elle n'a donné d'autres exemples que ceux d'une grande charité, d'une douceur et d'une conduite irréprochable, tout comme son noble époux le marquis de Lorne.

La princesse, en Canada, passait une bonne partie de son temps à visiter les pauvres, soit dans leurs réduits, soit dans les hôpitaux. On en sait quelque chose, à Ottawa. Et quant au marquis de Lorne, la médecine la plus vénimeuse n'a pu trouver prise sur sa conduite.

Le correspondant du Courrier des Etats Unis est tout bonnement un vil cancanier.

L'EXECUTION DE SCOTT

Le Manitoba déclare qu'il a pris de nouveaux renseignements sur l'exécution de Scott qui lui permet de contredire formellement la lettre du révérend M. Young, publiée il y a quelque temps dans plusieurs journaux. Notre confrère insiste sur le tort que nos divisions sur l'affaire Riel causent à nos compatriotes du Nord-Ouest. Nous citons :

"Nous avons vu quelques-uns de ces agents, nous ne voulons pas par prudence donner leurs noms, mais nous affirmons, sans hésitation, que la relation du Rev. M. Young au sujet des deux restaurations de l'infortuné Scott n'est pas conforme aux faits. Dans les deux cas, le malheureux Scott a été pris les armes à la main, et si ses compagnons avaient été disposés comme lui, il aurait eu probablement bien des pertes de vie."

"Nous nous en tiendrons là pour aujourd'hui, nous contentant de prier que tous ceux qui se disent les amis du Nord-Ouest et de ses habitants, de vouloir bien se souvenir qu'en se déchirant les uns les autres, ils se battent sur notre dos, et que quand bien même ils auraient pris à tâche de ruiner leurs compatriotes du Nord-Ouest, ils ne s'y prendraient pas autrement."

POUR LE NORD-OUEST

Mgr Grandin nous prie d'annoncer qu'il a besoin de trois instituteurs ou institutrices pour faire l'école au milieu des réserves sauvages. Ces personnes doivent avoir un certain âge et être capables d'enseigner les deux langues, le français et l'anglais. Pour les conditions de l'engagement, les frais de voyage etc., s'adresser à Mgr ou à son Grand Vicaire, le Père Lacombe, à l'église St Pierre, Montréal.

LA SITUATION AU NORD-OUEST

Winnipeg, 7.—M. Rufus Stephenson, inspecteur des compagnies de colonisation qui vient d'arriver d'une tournée d'inspection dans le Nord-Ouest, dit que les Sauvages ont commis des déprédations dans les établissements de York et Dominion. Ils ont pillé les maisons et enlevé des bestiaux.

Les auteurs de ces méfaits, a-t-il dit, appartiennent pour la plupart à la bande de Little Bone. C'est un bien mauvais sauvage, qui a été obligé de quitter le district. La police a réussi à mettre la main sur quelques uns de ces malfaiteurs, mais les autres s'ont échappés. On a pu recouvrer quelques chevaux.

—Croyez-vous, a-t-on demandé à M. Stephenson, qu'un soulèvement de sauvages soit à appréhender?

Je n'aimerais guère, a-t-il répondu, à exprimer mon opinion sur cette question, vu surtout la position que j'occupe. J'ai entendu dire bien des choses concernant l'agitation et le mécontentement des sauvages; je suis que plusieurs d'entre eux ont quitté leurs réserves. On ferait bien, je crois, d'être prudent, étant donné même qu'il n'y aurait pas de soulèvement.

—L'agent Begg, attaché à la réserve des Pieds-Noirs, n'aperçoit pas de soulèvement si on le laisse passer de boisson dans le camp. Il est d'avis qu'un détachement de police devrait être envoyé immédiatement à Gleichen.

A LOUER

Chambres meublées avec ou sans la pension dans une famille canadienne. No. 238, rue Maria.

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 8.—Le Moniteur Officiel annonce comme suit le nouveau cabinet :

M. de Freycinet, premier ministre, président du conseil et ministre des affaires étrangères;

M. Sarrien, ministre de l'intérieur;

M. Sadi-Carnot, ministre des finances;

M. Goblet, ministre de l'instruction publique;

M. Darnaud, ministre de la justice;

M. Deville, ministre de l'agriculture;

Le général Boulanger, ministre de la guerre;

M. Aube, ministre de la marine et des colonies;

M. Barhaut, ministre des travaux publics;

M. Grévy, ministre des postes et des télégraphes;

M. Lockroy, ministre du commerce.

Le cabinet tel que constitué n'inspire pas d'enthousiasme. On considère que l'élévation de M. Sarrien, un politicien de troisième ordre, au poste important de ministre de l'intérieur, sera une source de faiblesse pour le gouvernement. On ne croit pas que ce cabinet ait une longue existence.

Au Cercle des Familles.

Les soirées du Cercle des Familles de l'Institut Canadien qui ont été interrompues pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, vont être reprises dimanche prochain.

A cette occasion le Rév. Père Nolin, O. M. L., donnera la Conférence "Une Résurrection" et il y aura chant et musique comme à l'ordinaire.—Admission 10 centimes.

LE MONDE ET LA VILLE

Il y aura assemblée du Cercle Lafontaine à la salle de l'Union St Joseph ce soir. Qu'on se le dise et que tout le monde soit présent.

M. J. Tassé, M. P., était au nombre des excursionnistes qui ont accompagné le club de raquettes "Le Canadien d'Ottawa" à Valleyfield.

Nous apprenons avec peine que la Révérende Dame Supérieure du couvent des Sœurs Grises, rue Water, est dangereusement malade et a dû recevoir hier les derniers sacrements.

Tout club ou société aura l'usage d'une chambre ou salle, soit pour tenir une assemblée ou tout autre réunion au restaurant International, 12 et 14 rue George. Huites, lunches, etc., préparés le plus promptement possible.

L'honorable M. Bowell a reçu avis, hier, que l'église méthodiste de la rue Broad, à Belleville, a été la proie des flammes. Les pertes sont d'environ \$40 000 et les assurances couvrent à peine la moitié de cette somme.

Le R. Père Lacombe a eu une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, au sujet de certains terrains que les Oblats du Nord-Ouest revendiquent comme appartenant à leurs missions.

M. John Leslie vient d'être nommé secrétaire de l'honorable M. Thompson, ministre de la Justice. Il occupait déjà le même poste sous M. Burbridge.

Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier que dimanche soir, à la salle Ste Anne, il y aura une conférence très-intéressante sur l'Égypte et la Palestine. M. l'abbé Prudhomme, qui a visité ces pays, ne saurait manquer de charmer et d'instruire le nombreux auditoire qui ira sans doute l'entendre.

Nos braves amis du club de raquette "Le Canadien d'Ottawa" ont fait une charmante excursion à Valleyfield. Ils se sont fort amusés et sont tous revenus enchantés de leur voyage. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet.

"Une cause célèbre" continue d'attirer une foule considérable au Théâtre Royal chaque soir. La pièce est très-intéressante et est interprétée avec beaucoup de talent par M. Gilmour et ses sociétaires. La s-maine prochaine on jouera "Lynwood", drame militaire d'un intérêt palpitant. Qu'on se le dise.

Je suis heureux d'informer tous les marchands et tous les employés de bureau qu'il leur sera servi un dîner chaud depuis midi jusqu'à 2 heures. J. W. L. NOTO, Restaurant International, 12 et 14 rue George. P. S.—J'ai aussi deux chambres à louer.

L'endroit pour acheter des EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN 101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

A QUICONQUE ACHETERA :

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

—Aussi— VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85 1 an.

PRESENTS POUR NOEL ET LE 1ER DE L'AN

Les personnes qui désirent acheter des présents trouveront à mon magasin un très-joli c. v. d'objets bien propres à être donnés comme étrennes, tels que : Cartes de Noël et du 1er de l'an avec inscriptions en français et en anglais. Livres de prières reliés avec élégance, livres d'histoires avec gravures colorées pour les enfants. Beaux objets de piété d'un fini tout nouveau. Albums avec couverts en peluche en cuir et une grande variété d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici. J'ai aussi un magnifique choix de bijoux joutets pour les enfants. Tout sera vendu à bon marché P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vu de par là. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On le trouvera chez L. A. St Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pages et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire : Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lettres de France—La messe du missionnaire—Traité de l'Ancre de Dieu par St François de Sales—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'œuvre—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tatu, No. 83 rue Waller.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

DIPHTHERINE ANTI-DIPHTHERIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge. Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, l'aveuglement par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède. Préparé par le

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Paix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ENZEAIE ALAÏE, 71 Rue Bolton, Ottawa. 26 juillet 1902

GLACE. GLACE.

AVIS est par le présent donné que, conformément à une résolution du Bureau de Santé Local de la cité d'Ottawa, toute glace coupée sur la rivière Ottawa ne pourra pas être offerte en vente ou vendue dans la cité d'Ottawa. Toute glace offerte en vente dans la dite cité, à compter de cette date, devra avoir été prise sur la rivière Ottawa soit au-dessus de la chute des Chaudières ou au-dessous jusqu'à la "Pointe Earncliffe" et pas à moins de cinq pieds du rivage. Secrétaire du Bu eau de Santé Local. Ottawa, 29 déc. 1885.

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Cable, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastics, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE, 69 & 71 Rue WILLIAM.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées distinctes, adressées au soumissionnaire et portant la suscription "Soumission pour Edifices Publics, à Peterborough, Ont." seront reçues jusqu'à 12 heures, le 20e jour de Janvier prochain, inclusivement, pour l'érection d'Edifices Publics, pour

LE BUREAU DE POSTE Et les Bureaux de la Douane et du Revenu de l'Intérieur

A Peterborough, Ont. On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de J. E. Belcher, architecte, Peterborough, le 20e jour de Janvier prochain, inclusivement, pour l'érection d'Edifices Publics, pour

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes. La soumission pour chaque édifice devra être faite séparément et des formules imprimées seront fournies pour chacune.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre. A. GOBELT, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 dec. 1885